

Journal du Lot 10c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3° page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation économique du Reich : « L'Allemagne doit déclarer son insolvabilité ».

La Chambre et le budget. Un véhément réquisitoire du sénateur Bérenger. — La carence allemande est faite de la carence française. — Les difficultés de la Paix orientale. — M. Bonar Law et l'Entente.

Dans une interview, accordée à notre confrère Excelsior, M. Victor Hahn, directeur de la National Zeitung, tient pour désastreuse la situation économique actuelle de l'Allemagne ; il estime même que le Dr Wirth aurait dû proclamer depuis longtemps la banqueroute du Reich.

« Notre situation économique est très précaire. L'échafaudage commence, d'ores et déjà, à craquer et il est clair que nos difficultés politiques ne feront que croître, dans la même mesure que croissent nos difficultés économiques. Le manque de travail se fait déjà sentir dans les industries destinées à la consommation interne ; des ouvriers sont licenciés. La situation lamentable des journaux, que vous connaissez, a abouti à la fermeture de nombreuses imprimeries et à accru la détresse des travailleurs manuels parallèlement à celle des intellectuels.

« Je ne vois guère de sauvegarde pour l'Allemagne. Il est trop tard aujourd'hui. La tournure catastrophique que prend notre situation économique est en liaison étroite avec le problème des réparations.

« Je crois à une banqueroute, et je regrette surtout que les hommes d'Etat allemands responsables l'aient ajournée si longtemps. Le chancelier du Reich, le Dr Wirth, est un excellent homme que j'estime personnellement beaucoup. Malheureusement il est beaucoup plus politicien qu'économiste et il me semble qu'il a surestimé les forces économiques du pays. Il faut que l'Allemagne déclare officiellement son insolvabilité que seul un dément pourrait contester. Il appartient alors à l'économie privée allemande de s'organiser de telle façon qu'elle puisse obtenir, contre garanties, un crédit international sous forme d'emprunt or.

Malheureusement, ces sombres réflexions apparaissent comme l'exacte interprétation de la réalité !

Ce n'est pas sans une certaine surprise qu'on a vu la Chambre, à peine commencée la discussion générale du budget, s'ajourner le 26 octobre au 6 novembre.

Eh quoi ! ce congé de 10 jours s'imposait-il, alors que nous sommes à deux mois du 31 décembre et que les délais sont limités si l'on veut éviter le vote de douzièmes provisoires ?

Le sénateur Henry Bérenger, qui, depuis plusieurs semaines, mène une active campagne en faveur de l'assainissement de nos finances, s'émeut de cet ajournement et en blâme sévèrement la Chambre.

Voici un aperçu du réquisitoire, dénué d'aménité, qu'il dresse dans Actualités :

La Chambre ne sait ni où elle va ni où on la mène. Elle fait confiance à M. Poincaré, mais elle n'est pas très bien fixée sur quoi. Elle écoute matin et soir des conférences sur tout et sur rien. On dirait un Collège libre des Sciences Sociales où des camarades bénévoles viennent tout à tour, sans expérience, professer des cours contradictoires sur les matières les plus variées de l'actualité intérieure et extérieure. Il y a dans cette Chambre une crise de formation. Ses leaders politiques et financiers font tantôt appel à la fatalité et tantôt à l'optimisme. Ce n'est pas assez pour discipliner une majorité en vue des mauvais temps qu'il s'annoncent.

Nos députés se sont dit, après les trois discours de M. Bokanowski, de M. Vincent Auriant et de M. de Lasteyrie : « Nous ne savons ni ce que nous faisons ni ce qu'il faut faire. Allons nous promener ».

Ces paroles du sénateur Bérenger paraissent bien sévères.

Sa critique pourtant fondée : le 6 novembre, en rentrant, la discussion générale du budget va reprendre ; or plus de vingt orateurs sont encore à entendre. Ce n'est donc guère que vers le 15 novembre que pourra commencer la discussion des quatorze budgets ministériels qui prendra bien une quinzaine de jours.

Le vote de la loi de finances exigera bien une nouvelle semaine.

Ainsi, au total, le budget ne parviendra pas au Sénat avant le 10 décembre ; la Commission des Finances devra l'examiner, avant que la discussion commence. Trois semaines suffiront-elles pour parachever ce double travail ?

On peut craindre que non. Et pourtant la Chambre a reçu depuis sept mois le projet de budget de 1923. On ne comprendra pas un pareil retard, alors surtout que, quelques jours à peine après le retour des vacances parlementaires, la Chambre s'est accordé gaiement dix jours de congés supplémentaires !

De son côté, le député André Fribourg entend, dans les Annales le procès de ceux qui se retranchent derrière la carence allemande pour expliquer la situation présente et éviter d'y trouver un remède.

Il écrit : « La carence allemande !... C'est la tarte à la crème, l'excuse de toutes les défaillances, de toutes les insuffisances. Comme je me permettais de le faire remarquer hier encore à M. de Lasteyrie qui, à son tour, invoquait la carence allemande, il y a aussi carence de la France, car dans une mesure certaine, la carence de l'Allemagne n'est possible que par la carence de la France. »

Il n'est que trop vrai et nous l'avons, ici-même, démontré maintes fois.

Et M. Fribourg, pour établir sa thèse, expose le fait suivant, tout insensé : la France paie aujourd'hui des intérêts à des Allemands pour les réparer de l'avoir dévasté.

En effet : aux termes du Traité de Versailles, l'Allemagne devait réparer les ruines accumulées sur notre sol. Elle s'y est refusée. Nous avons dû emprunter nous-mêmes pour le compte du Reich, afin de réparer nos ruines.

Or, de nombreux capitalistes allemands, jugeant habile de jouer sur deux tableaux, ont souscrit à nos emprunts : ils contribuent certes à réparer ce qu'ils ont détruit. Mais ils touchent les intérêts de leurs rentes.

« Voyez le comble du paradoxe : alors que le contribuable allemand paie sensiblement moins d'impôts que le contribuable français, nous cherchons le moyen d'alourdir les charges déjà écrasantes de celui-ci pour servir à nos souscripteurs d'Outre-Rhin les intérêts qui leurs reviennent. »

« On aboutit ainsi, conclut le député Fribourg, à instituer une véritable prime à la destruction au profit des destructeurs ».

On ne saurait nier qu'il n'y ait là un état de choses vraiment scandaleux.

La date fixée pour l'ouverture de la Conférence orientale, le 13 novembre, approche.

Un moment, on avait craint que les crises ministérielles anglaise et italienne provoqueraient un ajournement ; aucune proposition dans ce sens n'étant encore parvenue ni de Londres, ni de Rome, on peut présumer que la Conférence s'ouvrira à la date indiquée.

Par ailleurs, le gouvernement d'Angora vient d'annoncer qu'il acceptait la ville de Lausanne pour siège de la réunion.

Voilà autant de difficultés préliminaires de régler.

Restent les plus importantes de toutes, celles qui ont trait aux négociations proprement dites de paix : elles apparaissent encore considérables.

Le trait dominant peut-être de la prochaine Conférence, c'est qu'elle mettra aux prises deux mondes possédant une structure intellectuelle, philosophique et religieuse dissemblable, et pour lesquels il faudra néanmoins trouver un terrain d'entente. Tâche ardue s'il en est.

D'un autre côté, la question d'Orient est une question peut-on dire mondiale : ce ne sont plus deux nations, Grèce et Turquie par exemple, qui vont se trouver face à face ; non, mais l'Europe entière, mais l'Asie entière que travaille la fièvre nationaliste, sont au plus haut point intéressées à la solution à intervenir.

Enfin, ce qui compliquera singulièrement la situation et rendra la solution plus malaisée, c'est que la Turquie qui siège à Lausanne diffère presque radicalement de la vieille Turquie d'avant la guerre.

La vieille Turquie est morte : à preuve l'effacement presque total du gouvernement de Constantinople et même du Sultan. Désormais, c'est Angora qui parle au nom de la Turquie ; le nationalisme incarne la conscience turque tout entière. Par sa dernière victoire, Kemal pacha a rallié les derniers hésitants : aujourd'hui, il est vraiment le maître, plus que le sultan, de l'Empire ottoman.

Or, quel est l'état d'esprit de la Turquie nationaliste ?

Certes, nous serions surpris qu'à la future Conférence la Turquie se départit de la pondération dont elle fit preuve à Moudania.

Mais il est un point, semble-t-il, sur lequel les nationalistes turcs ne se prêteront à aucun compromis : celui de la souveraineté et de l'indépendance. Ce qu'ils veulent, jalousement, farouchement, c'est garder leur caractère national.

Plus nettement, la Turquie va réclamer sa libération totale de l'emprise occidentale : elle refusera de reconnaître toute « zone d'influence » ; elle s'opposera à toute « protection » ; elle voudrait posséder la libre disposition d'elle-même.

Attitude bien compréhensible en définitive.

Mais qu'en penseront les puissances occidentales qui ont toujours tenue la Turquie pour une sorte de terre à colonisation ?

M. Bonar Law, au cours d'une réunion électorale, a fait, concernant les relations franco-britanniques, les importantes déclarations suivantes :

Nos relations avec la France doivent être le pivot de notre politique étrangère. Il n'y a pas de doute possible sur ce que ces relations doivent être. Nous avons en réalité des objectifs communs que, à l'avenir, il nous faut avoir, comme par le passé, de grandes divergences de vues au sujet des moyens à employer pour atteindre ces objectifs. Il peut se faire que nous ne puissions pas nous entendre à ce sujet ; mais j'espère qu'il n'en sera pas ainsi.

Néanmoins, voici ce que nous pouvons faire. Nous pouvons montrer clairement à la France que nous sommes des amis et que nous nous rendons compte que toute brèche faite à l'entente existant entre nos deux pays serait mortelle pour tous les deux, ainsi que pour la paix de l'univers. Nous devons nous efforcer de nous entendre d'accord avec la France et nous nous rendons compte des deux côtés que, si nous ne le pouvions pas, ce serait le chaos en Europe et nul ne peut prédire ce qui en résulterait.

De son côté, M. Baldwin, chancelier de l'Echiquier, parlant devant ses électeurs, a dit que pour obtenir la paix il est essentiel pour les Anglais d'agir en étroite harmonie avec les Français et les Italiens.

De semblables déclarations en faveur du retour à l'Entente ne peuvent qu'être favorablement accueillies en France.

Leurs recherches de la France pour trouver dans la corbeille des fiançailles le présent d'un emprunt. J'espère que, si nous sommes assez riches pour risquer ce nouveau jeu du mercantile amour et du hasard, MM. les notaires chargés du contrat préféreront le régime dotal à celui de la communauté des biens.

INFORMATIONS

L'Angleterre et Constantinople

Le général Harrington publie une note démentant la rumeur selon laquelle les troupes et les civils britanniques évacueraient Constantinople à bref délai. La rumeur selon laquelle les troupes alliées resteraient en occupation jusqu'à la ratification du traité de paix est également dénuée de fondement.

Soldats français attaqués par des Allemands

Plusieurs soldats français qui consommaient paisiblement dans une auberge de Neumuehl, près de Kehl, ont été attaqués par une vingtaine d'Allemands, parmi lesquels se trouvait le garde champêtre.

Nos soldats ont été sérieusement contusionnés. Trois arrestations ont été opérées.

Une nouvelle reine de Prusse

La princesse Hermine von Schoenaich Carolath, fiancée du kaiser, a fait les déclarations suivantes à un journaliste allemand, au sujet de son mariage :

« Nous n'avons rien laissé au hasard. Il a été spécifié dans le contrat de mariage que je recevrai le titre de reine de Prusse. Mon fiancé a, d'autre part, consenti, dans l'acte, à me laisser passer huit semaines en Allemagne, pour rendre visite à mes trois enfants qui font leur éducation là-bas et pour régler mes affaires personnelles. Quant à la cérémonie, elle sera faite dans la plus stricte intimité. »

Pour la restauration économique de l'Italie

Le Conseil a chargé le ministre des finances de proposer au plus tôt les mesures propres à rétablir la situation économique et financière. Après une très longue délibération, le Conseil a été unanime à reconnaître la nécessité de supprimer tous les bureaux inutiles dans les ministères et l'opportunité de restituer à l'industrie privée les services publics en déficit.

Enfin le Conseil s'est déclaré à l'unanimité opposé à ce que les titres publics au porteur soient nominalisés même sous forme indirecte.

Les élections en Suisse

Voici les résultats des élections au conseil national :

Conseil national ancien, 189 membres ; conseil national nouveau, 198 membres.

Répartition des partis : Radicaux, 59 (anciennement, 59) ; catholiques conservateurs, 44 (anciennement, 41) ; socialistes, 43 (anciennement, 31) ; groupe libéral conservateur 10 (anciennement, 9) ; groupe politique social et sans parti, 5 (anciennement, 8) ; communistes, 2 (anciennement, 3).

La guerre civile en Irlande

Les troubles continuent en Irlande. Des groupes de gens armés se sont rendus dans les bureaux de perception de différents quartiers de Dublin, ont couché en joue les employés, ont versé ensuite de l'essence dans les salles et y ont mis le feu, puis ont pris la fuite.

Les dégâts se bornent à la destruction des dossiers et d'autres papiers ou registres importants.

L'empire ottoman n'existe plus

La « Chicago Tribune » annonce que la Grande Assemblée Nationale turque s'est réunie et, après de nombreux discours et une intervention de Riazzi Nazim Pacha, a proclamé la déchéance du sultan.

L'Assemblée a désigné Kiazzi Kara Vekir Pacha comme gouverneur général de Constantinople.

L'Assemblée n'a pas désigné de nouveau chef d'Etat, mais a mani-

festé le désir d'en choisir un nouveau, sans aucun souci de descendance dynastique.

Enfin elle a été unanime à décider de supprimer le nom d'Empire ottoman. Désormais, la Turquie prend le nom « d'Etat turc », ce qui équivaut à la suppression de l'Empire et à son remplacement par la République.

M. Jonnart chez le pape

M. Jonnart a été reçu, en audience, par le pape.

L'étude du statut légal de l'Eglise de France touche à sa fin au Vatican. La décision du pape serait prochaine. Il approuverait le projet d'Associations diocésaines reconnu conforme au droit français et au droit canon.

La Compagnie des chemins de fer du sud-ouest sous séquestre

La Compagnie des chemins de fer du Sud-Ouest n'a mis aucun train en circulation sur tout le réseau. Le séquestre a été placé par le préfet de la Haute-Garonne sur tous les services, selon l'ordre du ministère des travaux publics. Un agent technique assure la marche des trains.

CHRONIQUE LOCALE

Précautions nécessaires

Il ne se passe pas de jours où l'on n'ait à enregistrer des accidents d'auto ou des procès-verbaux dressés contre des chauffeurs qui ne veulent pas obéir aux arrêtés réglementant la vitesse dans la traversée des villes.

Ces chauffeurs sont, on le dit, on le répète toujours, un danger public, car parmi eux, il en est qui par incapacité physique, sont impuissants, quand ils font de la vitesse, à éviter un obstacle, un simple promeneur.

Jusqu'à ce jour, les peines encourues par ces fous du volant, ne sont pas proportionnées au mal qu'ils font, et c'est pourquoi il serait temps qu'on s'occupât de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité non seulement des passants, mais aussi des voyageurs qui se confient à un chauffeur.

Les journaux publient à cet effet, une communication très intéressante qui a été faite à l'Académie de médecine.

« M. Flessinger vient de demander l'adhésion de l'Académie de médecine à une réforme d'hygiène sociale extrêmement utile. Il s'agit de l'examen médical des chauffeurs. Ceux-ci ont un permis de conduire, mais ce permis ne spécifie que leurs aptitudes techniques ; il est essentiel aussi de tenir compte de leur santé et de leurs infirmités possibles. Celles-ci sont directement la cause de bien des accidents devenus aujourd'hui si nombreux.

On sera sans doute étonné d'apprendre que nombre de chauffeurs sont sourds ou sont myopes. Certains sont épileptiques et on a pu voir récemment l'un d'eux pris brusquement d'une crise à son volant. D'autres, enfin, ont une maladie de cœur et sont exposés à des accidents subits. »

Cette proposition ne manque pas de logique, et en somme, elle mériterait d'être prise en considération.

Les Compagnies de chemins de fer, de tramways ne prennent pas leurs mécaniciens au petit bonheur ; ceux-ci sont soumis à une visite médicale, et au régime même, on ne confie pas au plus malin le soin de conduire de lourds véhicules.

Cette précaution qui est prise par les compagnies pourrait donc être prise à l'égard des chauffeurs qui font métier de conduire des autos.

Car combien d'accidents se sont produits uniquement par défaut physique du conducteur du véhicule ? A l'avenir, ce serait un point qui devrait être constaté, mentionné, à chaque accident.

Les ingénieurs qui sont chargés de délivrer les permis de conduire, devraient donc recevoir des instructions à ce sujet, et même au préalable, les bureaux qui autorisent les candidats chauffeurs à subir les épreuves, devraient exiger que ceux-ci présentent un certificat médical.

Le premier venu, aujourd'hui, peut subir ces examens, à la seule condi-

tion d'avoir payé les droits. C'est trop facile : la sécurité publique doit exiger davantage que le paiement d'une taxe pour avoir la licence de circuler et d'écrabotiller ses semblables.

LOUIS BONNET.

L'Instituteur

et LA DÉSERITION DES CAMPAGNES

Un de nos confrères, l'Echo du Plateau Central publiait, dans un de ses récents n°s, les lignes suivantes, qui contiennent, à côté d'une insinuation que nous tenons pour tout injustifiée, une suggestion qui mérite de retenir l'attention :

Il y a quelques années encore, trop souvent, l'école primaire ne faisait que provoquer chez l'enfant le mépris et le dégoût des choses agricoles. Une situation à la ville voisine, dans un bureau sans air ou dans une usine enfumée, lui était assignée comme un idéal bien supérieur à l'honneur de posséder un champ et de le cultiver.

C'est là un scandale qui doit cesser. Nous appelons de tous nos vœux le jour où, pour apprécier le mérite de tel instituteur rural, public ou privé, de toute institution, on se basera, non plus sur le nombre de jeunes gens ou de jeunes filles qui auront été soustraits à la terre pour en faire des fonctionnaires ou des employés de commerce, des ronds-de-cuir ou des dactylos, mais au contraire et surtout, sur le nombre de bons agriculteurs, de vaillantes fermières qu'ils auront formés.

Ce jour-là l'école primaire rurale aura cessé d'être un centre de désertion de la campagne pour devenir un foyer d'amour pour la terre natale.

Aux maîtres et aux maîtresses, qui auront collaboré à cette nécessaire, bienfaisante et salutaire transformation, la France devra une grande part de sa vitalité et de sa prospérité retrouvées.

Quoi qu'il paraisse dire notre confrère, l'école primaire rurale n'a pas été la grande responsable dans la désertion des campagnes.

Celle-ci relève de multiples causes que nous n'entendons pas rappeler ici. Mais nous ne sachions pas que l'instituteur, qui est lui-même le plus souvent un enfant de la terre, ait jamais détourné des choses agricoles les fils des paysans, ni à plus forte raison inspirer leur dégoût.

Par contre, nous croyons que les maîtres de nos écoles pourraient, surtout s'ils y étaient invités et encouragés, contribuer pour une large part à contenir l'exode des campagnes.

Ne sont-ils pas mieux placés que quiconque pour convaincre la jeunesse paysanne de toute la vanité des pseudo agréments de la ville ?

Qui oserait douter également que nos instituteurs ne sont parfaitement aptes et tout désignés pour faire aimer la terre ?

Or, toute la question est là : on déserte les champs, parce qu'on n'aime plus la terre ; on s'en détache, parce qu'on n'y est plus attaché.

Le jour où l'amour du sol germera à nouveau dans le cœur des jeunes paysans, ils ne songeront plus à quitter le labeur, pénible sans doute mais libre, des champs pour le travail plus servile des cités ouvrières.

Le dépeuplement des campagnes est devenu un problème angoissant. D'autant plus qu'une nation comme la France devrait pouvoir tirer de son agriculture la totalité des produits nécessaires à sa subsistance.

On s'écrit à découvrir le remède souverain qui mettra un terme à l'exode. Il n'en est qu'un : faire revivre l'amour du sol natal.

Puisse un ministre se trouver pour préconiser cette nouvelle croisade : son appel sera aussitôt entendu par des milliers et des milliers d'instituteurs qui assumeront allègrement la nouvelle mission à eux confiée.

Ils n'attendent qu'un mot d'ordre. Qu'on le leur donne et ils le comprendront.

Nous n'en voulons qu'une preuve : l'empressement et le dévouement avec lesquels beaucoup d'entre eux se consacrent déjà à l'enseignement agricole.

Concluons : si l'école primaire rurale n'a pas été, quoi que certains esprits malintentionnés insinuent, un foyer de désertion des campagnes, elle peut être, si on sait l'y convier, l'âme d'une croisade en faveur du séjour à la terre.

M. D.

Bibliographie

LE SOSIE

par José Germain et Emile Guérinon

Cette splendide aventure a connu un splendide début de carrière. Dès sa parution dans une grande revue, l'unanimité se fit sur elle et tous les journaux littéraires en sollicitèrent les bonnes feuilles ou la reproduction intégrale.

Jamais en effet, les auteurs de « Rosa Berghem » n'avaient conté avec autant de brio, d'émotion et de pittoresque, une histoire romanesque aussi étrange et aussi captivante.

Ah ! la ravissante figure que celle de cette petite reine Adania ardente, tendre et fière, dont le cœur se partage si douloureusement entre l'ausité devoir du trône et l'irrésistible séduction d'un immortel amour !

MM. JOSÉ GERMAIN et EMILE GUÉRINON ont apporté à écrire ce curieux roman d'une trame parfaitement originale et d'une intrigue constamment renouvelée, un talent neuf, élégant et plein de poésie.

Ce sera l'un des gros succès de la saison. Un volume : 6 fr. 75. Albin Michel éditeur, 22, rue Huyghens, — Paris (14^e).

DIX-NEUF ANS... par Léon Werth

On sait en quel mépris M. LÉON WERTH, tient les lieux communs que recouvre la rouille de la sottise. On connaît aussi qu'il est toujours parfaitement sincère, visant au vrai, rien qu'au vrai. Ces deux données font entrevoir le livre qu'il a dû écrire sur ce sujet : Dix-neuf ans... Rien de ces fadeuses tant rabâchées littérairement sur la jeunesse, son charme, sa beauté, son enthousiasme, etc., etc., mais une analyse serrée, délicate et vraiment merveilleuse — le mot n'est pas trop fort — des moindres frémissements de l'âme et des phénomènes les plus ignorés de l'activité sentimentale. En ce difficile sujet, où tout est nuances et reflet, M. Léon Werth a su tout voir, tout comprendre. Rien ne lui échappe des troubles de la virilité naissante, de l'émotion insidieuse qui, tout à la fois, l'exalte et la retient, de cette torture délicieuse pour des cœurs tout neufs qui n'ont que des émotions et point d'arguments, faute d'une expérience, désirable et redoutée, dont ils poursuivent dans l'aveuglement du désir, la prestigieuse conquête.

Un volume : 6 fr. 75. Albin Michel, Editeur, 22, rue Huyghens, — Paris (14^e).

LA NATURE

Numéro très varié qui débute par une étude des divers modes de locomotion de l'homme faite à l'Ecole normale de gymnastique de Joinville par des procédés nouveaux très ingénieux.

Vient ensuite un exposé très clair de la théorie des ions qui domine aujourd'hui et explique un grand nombre de phénomènes chimiques.

Puis c'est la description des gares à marchandises modernes à grand trafic et de leur organisation rationnelle.

Les châtiments pèrissent actuellement en grand nombre, d'une maladie encore mal connue, la maladie de l'encrê. La Nature expose ce qu'on en sait déjà et les recherches en cours.

Amundsen, qui le premier arriva au Pôle Sud essaya depuis quatre ans, mais en vain, d'atteindre le Pôle Nord. Sa tentative récente pour le survoler en avion, est décrite d'après les renseignements qu'on en vient de recevoir.

Ce numéro contient encore une étude sur la lumière du ver luisant et la description d'une nouvelle herse à disques rotatifs.

Le Supplément renferme un très grand nombre de renseignements techniques, des ordres les plus variés, qui en font une

véritable encyclopédie pratique, le vade-mecum de l'ingénieur et de l'amateur. LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie. 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

L'OPINION

Revue de la Semaine Illustrée Paraissant tous les Vendredis Sommaire du N° 43

Y a-t-il un malaise dans le théâtre contemporain ? Raoul Viterbo. — Ce qu'on dit. — Affaires intérieures : L'interpellation politique : Trygve. — Affaires extérieures : L'interregne conservateur : Jacques Bardoux, professeur à l'Ecole des Sciences politiques ; Le régime sec : Serge André. — Affaires économiques : Les spéculateurs : Lucien Romier, rédacteur en chef de la Journée Industrielle. — Notes et figures : La fin d'un ministre : A. Chesnier du Chesne ; M. Bonar Law ; Jacques Chastanet ; En l'honneur de Théophile Gautier : Legrand-Chabrier. — Littérature : Littérature et spiritualisme : André Therive. — Théâtre : « Judith », de M. Henry Bernstein ; Gérard Bauer. — Musique : « Antoine et Cléopâtre », de M. Florent Schmitt ; Henry Bidou. — Curiosité : L'art d'accommoder les vieux vitraux : Henri Clouzot. — Voyages : La nouvelle Egypte ; André Lichtenberger. — Roman : Monsieur Quatorze (suite) ; François Fosca. — Feuilles de la Semaine : Economique : Robert Faure. — Ce qu'on lit. — La vie financière : Léon Vigneault.

On fait savoir à qui il appartient : On en exécution : 1° d'un jugement rendu en chambre du conseil par le tribunal civil de Figeac, le huit juillet mil neuf cent vingt-deux, enregistré ; 2° d'un autre jugement, rendu en chambre du conseil, par le même tribunal, le neuf septembre mil neuf cent vingt-deux, enregistré.

LA MODE PRATIQUE RAPPORTE 100 FOIS Le N° 100 50 CE QU'ELLE COÛTE LES PLUS NOUVEAUX MODÈLES DES MEILLEURS DESSINATEURS LES PLUS JOLIS OUVRAGES LES MEILLEURES RECETTES LES MEILLEURS ROMANS Avec les patrons de la " Mode Pratique ", vous ferez toutes vos Robes. 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

Mesdames, Vous n'êtes peut-être pas toutes de parfaites maîtresses de maison ni des femmes d'intérieur accomplies Mais vous pouvez toutes le devenir grâce aux Publications François Tedesco

Si vous désirez vous en convaincre il vous suffira de nous retourner le bon ci-dessous et vous recevrez gracieusement notre « Pochette Spécimen » contenant : 1° un numéro du Journal des Ouvrages de Dames ; 2° un numéro de La Femme Chez Elle ; 3° un numéro de Mon Aiguille ; 4° une planche de dessins décalquables au fer chaud. Joindre 0 fr. 50 en timbres pour le port.

Bon Gratuit du « Journal du Lot » à retourner sous enveloppe affranchie aux Publications François Tedesco 39, Boulevard Raspail, Paris (7^e) Je désire recevoir, à titre gracieux, votre « Pochette Spécimen » contenant un exemplaire de chacune des publications : « Journal des Ouvrages de Dames », « La Femme Chez Elle », « Mon Aiguille » et un spécimen de vos planches de dessins décalquables au fer chaud. Ce joint 0 fr. 50 pour le port. Nom : Adresse : Date et Signature

Revue Scientifique

Fondée en 1863 Paraissant les deuxièmes et quatrième samedis de chaque mois Sommaire du 28 octobre 1922

1. La Crise de notre Industrie chimique organique et la Défense Nationale, par A. Béhal, membre de l'Institut, A. Haller, membre de l'Institut, Ch. Moureu, membre de l'Institut ; 2. Les serpents venimeux, par Marie Phisalix, Docteur es-Sciences ; 3. Revue Industrielle : L'emploi du courant alternatif dans les postes de réception de T. S. F., par Marcel Moye, Professeur à l'Université de Montpellier.

Notes et Actualités : Mécanisme : Mesure du rendement des pompes par la méthode thermométrique. Physique : Utilisation des particules alpha comme détonateurs. Acoustique : Intensité minima des sons perceptibles pour l'oreille dans le cas des fréquences élevées. Physique du Globe :

Etude expérimentale de la propagation du son dans l'atmosphère. Océanographie : Répartition géographique de la moule comestible sur les côtes de France. Géologie : La Sierra de Majorque. Médecine : Sur le mécanisme de l'hélio-thérapie. Applications de la science à l'industrie : Génie civil : Sur les perfectionnements apportés à la construction des ponts en pierre. Navigation : Les Compas gyroscopiques employés dans la Marine. Electricité appliquée : Précipitation électrique des poussières et des fumées. Industrie : Les ciments artificiels à haute résistance. Nouvelles : Académie des Sciences, etc. Vie scientifique universitaire. Académie des Sciences de Paris : Comptes-rendus des séances des 2 et 9 octobre 1922. Bibliographie. Prix du numéro : France, 1 fr. 90. Etranger, 2 fr. 50. — Chèques postaux : Paris, 4882. — Paris, 286, boulevard Saint-Germain, VII^e. Téléphone Fleurus : 02-29.

Marché de La Villette

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, RENVOI, PRIX PAR 1/2 KIL Les porcs se cotent au 50 k. poids vif. Rows: Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Porcs.

SALLE DE VENTE

62, rue E. Zola Le Mercredi 8 Novembre 1922, à DEUX HEURES, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, d'objets comprenant : Un canapé, un buffet Louis XV, une commode, tableaux, table de Salle à manger, table de toilette, table de nuit, lits en bois, lit d'enfant, matelas, lampes, vases, statue, chaudières, marmites en cuivre, marmites en fonte, casseroles en cuivre, fourneaux et autres objets. Cette vente sera faite par le Ministère de M^{re} BOYER, huissier à Cahors, au plus offrant et dernier enchérisseur. Il sera perçu, en sus de la vente, le 10 0/0. Le co-gérant : M. DAROLLE.

Etude de M^{re} SERINDOU, Avoué à Figeac, rue Séguier, successeur de M^{es} ALANCHE et BODIN

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A suite de Faillite et de Surenchère du Dixième APRÈS BAISSÉ DE MISE A PRIX

D'un beau JARDIN, sis à FIGEAC, quartier du Pont du Guâ, lieu dit « Le Célé » bordant la rivière de ce nom

En Un Lot Mise à Prix : 8.800 francs

L'adjudication aura lieu à l'audience des criées du Tribunal Civil de Figeac, séant au Palais de Justice, à Figeac, le VINGT-QUATRE NOVEMBRE MIL NEUF CENT VINGT-DEUX à QUATORZE HEURES.

DES Immeubles à vendre UN LOT (premier lot de la vente) Un immeuble en nature, pour la plus grande partie, de jardin potager planté d'arbres fruitiers et d'agrément, et, en petite partie de vigne, sis à Figeac, quartier du pont du Guâ, lieu dit le Célé, ou les Condamines de Vidailac, paraissant figurer au plan cadastral de la commune de Figeac sous le numéro quatre partie de la section D, pour une contenance de vingt-six ares, confrontant, dans son ensemble, à propriété Petit, Rivière le Célé, propriété Fontanges et chemin public. Le long de la rivière, il existe un mur de soutènement entièrement neuf pour la plus grande partie. Sur cet immeuble se trouve une petite construction quadrangulaire ayant quatre mètres cinquante centimètres de côté environ, bâtie en pierres et en briques et couverte en tuiles, comprenant une cave et une pièce au-dessus. Sous cette construction, se trouve une citerne munie d'une pompe. Ce lot sera exposé aux enchères sur la mise à prix de huit mille huit cents francs, 8.800 fr. L'immeuble ci-dessus désigné est la propriété personnelle de Monsieur CERTES.

Le cahier des charges, dressé par Maître SERINDOU, avoué, pour parvenir à la vente, a été déposé au greffe du tribunal civil de Figeac où tout le monde peut en prendre connaissance sans frais. Les frais faits pour parvenir à la vente jusqu'au jour de l'adjudication, y compris les droits fixes et proportionnels dus à l'avoué poursuivant, seront payés par les adjudicataires en diminution de leur prix. Les frais de surenchère dans les formes et dans les délais prescrits par l'article 573 du code de commerce, les frais de toute nature occasionnés par cette surenchère seront supportés par les vendeurs, à due concurrence de la somme existant entre le prix de la première adjudication et celui de la deuxième, et, au cas d'insuffisance, sur le surplus, par l'adjudicataire sur surenchère. L'immeuble dont s'agit a été adjugé à l'audience des criées du tribunal civil de Figeac, par-devant Maître SAUVETRE, juge, commis à cet effet, le vingt octobre mil neuf cent vingt-deux, moyennant le prix principal de huit mille francs à Maître FONTANGES, avoué, qui a été command en faveur de Monsieur Emile DELMON, négociant, demeurant à Paris, rue Morand, numéro vingt-cinq. Mais, par acte fait au greffe du tribunal civil de Figeac, le deux novembre mil neuf cent vingt-deux, Monsieur Jean LACABANE, facteur des Postes, et dame Marie POUSSIER, son épouse, sans profession, de lui assistée et autori-

sée, demeurant ensemble à Paris, rue des Petits-Champs, numéro 43; ayant Maître SERINDOU pour avoué constitué, ont déclaré surenchérir du dixième, outre les charges, le prix principal du dit immeuble et le porter, en conséquence, à la somme de huit mille huit cents francs, 8.800 fr. En conséquence de cette surenchère, l'immeuble dont s'agit sera remis aux enchères sur la mise à prix ci-dessus fixée, au lieu, jour et heure sus-indiqués. Avertissement est donné à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèque légale sur les biens mis en vente, d'avoir à les requérir avant la transcription du jugement d'adjudication. Fait et rédigé en l'étude, à Figeac, par l'avoué soussigné poursuivant, le deux novembre mil neuf cent vingt-deux. Signé : SERINDOU, avoué.

Feuilleton du « Journal du Lot » 39

L'AFFAIRE RICHARD D'après BURFORD-DELANNOY PAR E.-Pierre LUGUET

XV A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ Jérôme sortit. Paul Vernier passa deux heures au supplice. Il se promenait fiévreusement ; de courtes questions battaient dans sa tête, sans discontinuer : « Que va-t-il apprendre?... Est-ce elle ?... Est-ce moi ?... Que lui aurait-elle dit ?... » Jérôme reparut. Il avait l'air sérieux, mais rien sur son visage assez fermé d'ordinaire n'annonçait une déception ou une joie. — Eh bien ?... demanda Vernier tremblant. — Eh bien, ce n'est pas elle. — Oh ! gémit l'acteur en plissant. — Mais ce n'est pas vous non plus, enfant ! s'écria le policier d'une voix joyeuse. Venez me serrer les mains, Vernier s'élança dans les bras du bonhomme et l'embrassa fougueusement. Puis il tomba sur un siège, et une réaction intense se produisant en lui, de grosses larmes se mirent à couler le long de ses joues. Pendant quelques instants, il pleura sans dire un mot,

et Jérôme le laissa pleurer, sachant bien que c'étaient là des larmes salutaires. Vernier put dire enfin : — Qui donc est-ce ? — Mon cher enfant, répondit le policier, nous allons prendre ça d'un peu loin, si vous voulez, parce que c'est assez compliqué. Mais je ne veux cependant pas vous faire languir : celui qui a tué Dominique Richard est un capitaine Dallas... — Dallas ! — Parfaitement ; un capitaine Dallas que vous avez beaucoup trop connu, paraît-il. — Mais comment savez-vous que c'est Dallas ? demanda l'acteur qui se remettait peu à peu. — Oh ! moi je ne sais absolument rien ; c'est Mlle Cartier qui le sait. — Mlle Cartier ?... Elle était donc là ? — Il faut le croire. Mais, mon cher monsieur, si nous procédions ainsi par questions et par réponses, nous n'arriverons jamais à rien, d'autant que vous êtes mal armé pour conduire un pareil interrogatoire. Voulez-vous que je vous répète ce que m'a dit la prévenue d'aujourd'hui, qui ne le sera plus demain ? — Vous avez raison ; racontez. — Voici. Je passe sur mes démarques pour arriver jusqu'à elle. — C'est difficile ? — Pas énormément ; j'ai eu la chance, dans ma vie, de rendre quelques services au chef de la Sûreté, et comme je ne les lui ai pas fait payer ces services, il ne me refuse pas un faveur, quand j'en ai besoin.

« J'ai trouvé à Saint-Lazare une jeune personne très digne, très triste, mais dont l'attitude m'a fait dire immédiatement : « Les affaires de M. Vernier ont mal ; jamais cette enfant-là n'a tué un homme à bout portant, d'un coup de revolver ». Vous savez que je m'en doutais déjà ?... Je n'ai pas cherché à finasser avec elle, à lui tirer, comme nous disons, les vers du nez. Je lui ai exposé nettement votre situation. Et j'ai bien fait : Mlle Cartier, en dépit de sa faute, est une personne très droite, très sensée, et avec laquelle il vaut mieux aller devant soi que chercher des chemins détournés. Elle est d'ailleurs joyeuse comme un amour, et elle m'a séance tenante séduit. — Oh ! oh ! — Parfaitement. Et le jour où elle le voudra, je l'adopte, en dépit de sa faute, toujours ; ne serait-ce que pour avoir ses grands yeux bleus sur les miens et me consoler par sa présence, quand je serai complètement décépité. « Pour en revenir à nos moutons, Mlle Marguerite Cartier, aussitôt qu'elle a connu le motif de ma démarche, m'a déclaré : « Vous pouvez rassurer M. Vernier, que je connais fort bien... » — Elle me connaît ? — Oui... « Ce n'est ni lui ni moi qui avons tué M. Dominique Richard : c'est le capitaine Dallas ». Et comme lui demandais une explication, une preuve, elle m'a répondu : « J'étais là ; j'ai tout entendu ; j'ai d'ailleurs toute facilité d'appuyer ce que je dis sur un double témoignage ».

« Voici ce qui s'est passé le soir de la mort de l'avocat : « Je n'ai pas à vous rappeler dans quelle situation se trouvait Mlle Cartier vis-à-vis de lui. Elle avait écrit plusieurs fois, forçant le ton de chaque lettre, et on ne lui avait pas répondu. Elle était venue, et on l'avait éconduite. Elle a alors formulé des menaces, elle affirme qu'elle n'avait pas l'intention de les exécuter, et je la crois ; le crime n'est pas en elle. Elle voulait seulement effrayer l'homme qui la délaissait, et l'inciter ainsi à faire ce qu'elle attendait de lui. Malheureusement elle s'était trompée dans son calcul, et l'avocat ne donna pas plus signe de vie après cette lettre qu'après les précédentes. « Alors Mlle Cartier résolut de pénétrer chez lui comme elle le faisait autrefois, après la fermeture de l'étude, et de lui parler. Peut-être ne résisterait-il pas à la présence et à la prière de celle qu'il avait aimée... Elle avait encore une clef de l'appartement. « Elle arriva vers neuf heures et demie, entra doucement, pénétra jusqu'au bureau du secrétaire, et là s'arrêta, folle de terreur. Elle avait entendu plusieurs voix, dont la vôtre, dans le cabinet de travail de Dominique Richard. Une porte s'ouvrait ; elle allait être surprise ; elle se jeta dans un placard et y demeura, osant à peine respirer. Elle espérait bien s'échapper comme elle était venue, sans attirer l'attention, mais la malchance la poursuivait. La porte qui faisait communiquer les deux bureaux resta ou-

verte, et elle demeura prisonnière, car il lui fallait traverser un large faisceau de lumière électrique, et elle n'aurait pu le faire sans être certainement découverte. « C'est ainsi qu'elle a assisté contre son gré à tout ce qui s'est passé dans le cabinet de travail de M^{re} Dominique Richard. Elle ne voyait pas, mais elle entendait et ses souvenirs sont précis, comme vous pouvez vous l'imaginer. « Je passe rapidement sur ce que vous savez déjà : on a joué ; on a bu ; vous vous êtes endormi. — Oui, gémit Vernier ; je me suis endormi, comme une brute que j'étais. Ensuite ? — Dominique Richard, qui jouait une comédie et qui poursuivait un but, avait feint de s'enivrer en même temps que vous. — Lui ! — Oui. En réalité, il était resté en possession de toutes ses facultés, et n'agissait ainsi que pour mieux prendre en flagrant délit de vol les deux personnages arrivés avec vous. — Que dites-vous, monsieur Jérôme ?... Dallas ?... — Parfaitement, Dallas ; ne sautez pas, Dallas et son ami Durand, qu'on lui avait signalés, et qui sont deux parfaits coquins. — Oh ! monsieur Jérôme, je connais ces deux hommes depuis longtemps, et jamais... — Eh ! mon cher enfant, c'est précisément parce que vous les connaissez depuis longtemps que vous êtes dépouillé !

— Oh ! c'est impossible ! — C'est tellement possible que quelques instants avant que vous cédiez au sommeil, Dominique Richard pinçait le Dallas en train de marquer des rois avec son ongle... — Oh ! — Ce qu'il ne faisait pas, vous pouvez le croire, dans l'intention de se faire décevoir. — Dallas !... — Oui, Dallas, le capitaine Dallas, qui devrait être à Cayenne... mais qui ira. — Et Durand ?... Que faisait-il. — Durand, en sa qualité d'ex-étudiant en médecine, vous surveillait et surveillait Richard, qu'il croyait ivre, pour savoir à quel moment exact on pourrait commencer à tricher ouvertement. Ces deux hommes-là vous coûtent à peu près six cent mille francs. — Brûlé ! murmura encore Paul Vernier. — Toujours est-il, poursuivit Jérôme, qu'au moment où le sommeil vous terrassa, Dominique Richard se dégrisa comme par enchantement. Mlle Cartier entendit sa voix, pâleur sur un instant auparavant, redevenant ferme et nette. Il accusa les deux hommes de vous avoir volé sous ses yeux, et voulut leur faire signer, d'abord une reconnaissance de quatre cent mille francs à votre nom, et ensuite une promesse de ne plus toucher une carte. — Richard faisait cela !... (A suivre)

L'ÉPARGNE VEND LES MEILLEURS PRODUITS